

Client : Pringles EMEA
Projet No : Tirage au sort Xbox Social Media
Version : Final
Date : 02.04.2020
Marchés : Royaume-Uni/France/Allemagne



CONDITIONS GÉNÉRALES

RÉSUMÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Résumé des Conditions générales relatives à Facebook & Instagram :

RU, FR et DE, 18 ans et + uniquement. Du 06/04/20 au 30/04/20, NPN & Internet requis. Tirage au sort pour une chance de gagner l'1 des 600 abonnements Xbox Game Pass Ultimate. À utiliser d'ici au 30/07/20. L'utilisation du nouveau pass met automatiquement à niveau le ou les abonnements existants à Xbox Game Pass Ultimate, selon un ratio de conversion basé sur le nombre de jours restants pour chacun des abonnements. Une fois converti, il est impossible de reconvertir un abonnement à un abonnement précédent Maximum d'1 participation par jour. Maximum d'1 prix par personne. Intégralité des Conditions générales, Politique de confidentialité et détails du Prix sur : <http://www.pringles.com/fr>. Promoteur : Kellogg Europe Trading Limited, Dublin, K67 Y7E5, Irlande

Résumé des Conditions générales relatives à Twitter :

R-U, FR et DE, 18 ans et + uniquement. Participation requise avant le 30/04/20. Intégralité des Conditions générales, de la Politique de confidentialité et des détails du Prix sur : www.pringles.com/fr/ts-and-cs.html

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Cette Promotion s'adresse uniquement aux personnes de 18 ans et plus résidant en Allemagne, en France, et au Royaume-Uni ; à l'exception des employés du Promoteur, de leurs familles, de leurs agents ou de toute autre personne professionnellement liée à cette Promotion.
2. Promotion sans obligation d'achat mais un accès à Internet et un compte Facebook, Twitter ou Instagram valide sont toutefois requis.
3. **Période promotionnelle** : Participez chaque jour entre 00 h 01 BST (heure normale britannique) le 6 avril 2020, et 23 h 59 BST le 30 avril 2020.
4. Seules les participations valides et exactes seront acceptées dans le cadre de la Promotion.
5. **Comment participer :**
 - a. Connectez-vous à votre compte Facebook (ou créez-en un gratuitement), suivez @PringlesUK si vous résidez au Royaume-Uni, @PringlesFR si vous résidez en France ou @PringlesDeutschland si vous résidez en Allemagne. Regardez ensuite l'une des trois vidéos promotionnelles, puis laissez un commentaire en

Client : Pringles EMEA
Projet No : Tirage au sort Xbox Social Media
Version : Final
Date : 02.04.2020
Marchés : Royaume-Uni/France/Allemagne



dessous avec la bonne réponse à la question posée, sans oublier d'inclure le hashtag #PlayWithPringles.

ou :

- b. Connectez-vous à votre compte Instagram (ou créez-en un gratuitement), suivez @pringles.uk si vous résidez au Royaume-Uni, @pringles_fr si vous résidez en France ou @pringles_de si vous résidez en Allemagne. Regardez ensuite l'une des trois vidéos promotionnelles, puis laissez un commentaire en dessous avec la bonne réponse à la question posée, sans oublier d'inclure le hashtag #PlayWithPringles.

ou :

- c. Connectez-vous à votre compte Twitter (ou créez-en un gratuitement), suivez @PringlesUK si vous résidez au Royaume-Uni, @Pringles_FR si vous résidez en France. Regardez ensuite l'une des trois vidéos promotionnelles, puis laissez un commentaire en dessous avec la bonne réponse à la question posée, sans oublier d'inclure le hashtag #PlayWithPringles dans votre tweet.
6. Participation limitée à une seule par jour et prix limité à un seul par gagnant pendant toute la durée de la Période promotionnelle.
 7. Seules les participations comportant la bonne réponse à la question seront valides.
 8. Vous devez continuer à suivre le compte Pringles en question sur via la plateforme sur laquelle vous avez participé pendant trois semaines après la fin de la période promotionnelle, pour être contacté(e) si vous gagnez.
 9. **Les Prix :** 600 gagnants remporteront chacun (1 seule fois) 1 mois d'abonnement Xbox Game Pass Ultimate, à raison d'une sélection de 24 gagnants par jour, pendant toute la durée de la Période promotionnelle.

10. Pour utiliser le Game Pass, il suffit de :

- a. Visiter www.xbox.com/gamepass
- b. Se connecter à son compte Xbox Live ou d'en créer un
- c. Sélectionner « Join now »
- d. Cliquer sur « Join now » dans la rubrique Ultimate Plan
- e. Sélectionner « ... » à droite de « Join »
- f. Cliquer sur « Redeem a Code »
- g. Saisir le code
- h. Sélectionner « Next » pour activer le code

11. Détails et conditions supplémentaires concernant le Game Pass :

- a. Le Pass doit être utilisé et le code activé d'ici au 30/07/20.

Client : Pringles EMEA
Projet No : Tirage au sort Xbox Social Media
Version : Final
Date : 02.04.2020
Marchés : Royaume-Uni/France/Allemagne



- b. Un abonnement Xbox Game Pass Ultimate actif est utilisable pour jouer à des jeux sur une console Xbox One ou sur un PC Windows 10.
- c. Xbox Game Pass Ultimate comprend Xbox Game Pass pour console, Xbox Game Pass pour PC, Xbox Live Gold et d'autres avantages.
L'utilisation de l'abonnement Xbox Game Pass Ultimate met automatiquement à niveau le ou les abonnements Xbox Live Gold ou Xbox Game Pass existants à Xbox Game Pass Ultimate, selon un ratio de conversion basé sur le nombre de jours restants. Pour apprendre comment, consulter : www.xbox.com/gamepass.
- e. Toute utilisation future d'un code sera également soumise à un ratio de conversion. Ratio de conversion assujéti à des changements.
- f. Toute conversion vers un abonnement Xbox Game Pass Ultimate est définitive. Une fois converti, il est impossible de reconvertir un abonnement Xbox Game Pass Ultimate à un abonnement précédent Maximum de 36 mois de rachat Xbox Game Pass Ultimate par compte à la fois, y compris tout temps converti à partir de Xbox Live Gold et/ou Xbox Game Pass (pour PC ou console).
- g. Les titres et le nombre de jeux varient au fil du temps et en fonction des pays.
- h. Vous recevrez un avis avant l'achat d'extensions, de contenu à télécharger, de consommables, de monnaie virtuelle ou d'abonnements (vendus séparément). Si votre abonnement se termine ou si un jeu est supprimé du catalogue, vous devez réactiver votre abonnement ou acheter le jeu séparément pour continuer à utiliser ces articles.
- i. Il est possible que des frais d'accès à Internet soient applicables.
- j. Des restrictions relatives à l'âge s'appliquent.
- k. Les codes d'abonnement ne sont pas cumulables avec d'autres offres et ne sont pas échangeables contre des espèces.
- l. Les offres de remises excluent les titres lancés dans les 30 derniers jours et ne sont pas disponibles pour certains titres.
- m. Le service, les fonctionnalités et les exigences peuvent changer ou être supprimés. Sous réserve du Contrat de service Microsoft (microsoft.com/msa).
- n. Pour PC : Téléchargement d'application(s), mise(s) à jour Windows et stockage requis (xbox.com/pcgamesplan).
- o. La configuration requise varie d'un jeu à un autre ; les systèmes haut de gamme procurent une performance accrue.

12. **Sélection des gagnants :** Chaque jour, 24 gagnants seront sélectionnés au hasard parmi toutes les soumissions valables reçues la veille. Le tirage au sort quotidien sera effectué par PromoVeritas, un service indépendant de vérification des promotions, sous deux jours ouvrables.

13. **Notification adressée au gagnant :** Un message sera envoyé directement aux gagnants via le réseau social utilisé lors de leur participation, dans les 5 jours ouvrables suivant leur sélection, et ils y devront répondre pour confirmer leur éligibilité et accepter le Prix, dans un délai de 14 jours à compter de la date initiale de prise de contact. Si un(e) gagnant(e) ne répond pas aux communications dans les 14 jours suivant la date initiale de prise de contact, le promoteur se réserve le droit de le (la) disqualifier. En cas de disqualification d'un(e) gagnant(e), le Promoteur se réserve le droit de décerner le prix à un(e) autre

Client : Pringles EMEA
Projet No : Tirage au sort Xbox Social Media
Version : Final
Date : 02.04.2020
Marchés : Royaume-Uni/France/Allemagne



gagnant(e), en suivant le même processus de sélection. Il est possible que le temps de réponse dont bénéficient les gagnants de réserve soit plus court.

14. **Acceptation du prix :** Les gagnants seront notifiés dans les 28 jours suivant leur acceptation du Prix, afin d'en organiser la réalisation numérique. Dans l'éventualité peu probable où ils n'auraient pas reçu leur notification dans les 28 jours suivant leur acceptation du Prix, les gagnants bénéficieront de 28 jours supplémentaires pour en informer le Promoteur via la page « Contact Us » de Pringles.com. Si un(e) gagnant(e) n'informe pas le Promoteur dans les délais impartis, le Promoteur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Prix ou d'en limiter la valeur, et ce à sa seule discrétion.
15. **Processus de modération :** Le promoteur se réserve le droit de rejeter les soumissions qui, de l'avis raisonnable du promoteur :
 - a. Ne représentent ou ne correspondent aucunement aux critères de participation énoncés à la clause 5
 - b. Ne respectent pas les Conditions générales
 - c. Incluent tout contenu susceptible d'être considéré comme offensant, obscène, sexuel, dénigrant, diffamatoire, violent, abusif, relevant du harcèlement, menaçant, inacceptable au titre de la race, de la religion, des origines ou du genre ; ou qui pourrait porter atteinte au nom, au prestige ou à la réputation du Promoteur ou de tout autre partenaire de la marque ; ou être autrement impropre à la publication
 - d. Contiennent ou font référence à une marque tierce ou à des noms, logos et/ou marques de commerce de tiers
 - e. tendent à promouvoir un quelconque agenda politique.
16. En l'absence de toute objection, si vous faites partie des gagnants résidant au Royaume-Uni, votre nom de famille et votre pays de résidence pourront être divulgués à toute personne en faisant la demande via un message sur la page « Contact Us » de Pringles.com, avec pour objet « Pringles Xbox Social Prize Draw Winners List », durant le mois suivant la clôture de la Promotion, et ce pendant une période de 5 semaines. Vous pouvez refuser la publication de votre nom de famille et de votre pays de résidence ou demander une limitation des données publiées, en répondant au message de notification des gagnants qui vous aura été envoyé. Suite à une demande raisonnable de la part de l'autorité britannique des normes publicitaires (Advertising Standards Authority), le Promoteur lui fournira ces données sans préjudice.
17. Les Prix ne sont ni transférables, ni échangeables, et ne pourront pas être échangés contre des espèces ou toute autre forme de compensation. Si pour une raison ou une autre, un quelconque élément du Prix s'avère indisponible, le Promoteur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de lui substituer un autre Prix d'une valeur égale ou supérieure.
18. Si la Promotion ne peut se dérouler comme prévu pour des raisons incluant, sans limitation, la falsification, l'intervention non autorisée, la fraude, la malhonnêteté, les problèmes techniques ou toute autre cause indépendante de la volonté du Promoteur ayant pour effet de corrompre ou d'affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette Promotion, le Promoteur se réserve le droit de disqualifier tout

Client : Pringles EMEA
Projet No : Tirage au sort Xbox Social Media
Version : Final
Date : 02.04.2020
Marchés : Royaume-Uni/France/Allemagne



individu ayant manipulé le processus de soumission ou ayant violé les présentes Conditions générales, et d'annuler, de modifier ou de suspendre la Promotion ou de disqualifier toute soumission concernée.

19. Le Promoteur décline toute responsabilité concernant les soumissions perdues, retardées, corrompues, endommagées, envoyées à une adresse erronée ou incomplète, ou ne pouvant être livrées pour une éventuelle raison technique ou autre. Les preuves d'envoi ne seront pas admises comme preuves de réception. Le Promoteur ne garantit pas un accès ininterrompu ou sécurisé à Facebook, Instagram ou Twitter.
20. Cette Promotion n'est aucunement sponsorisée, cautionnée ou administrée par Facebook, Instagram ou Twitter, pas plus qu'elle n'y est associée. Vous comprenez que vous fournissez vos renseignements au Promoteur, pas à Facebook, Instagram ou Twitter, et que ni Facebook, ni Instagram, ni Twitter, ne pourront être tenus pour responsables d'un quelconque élément de cette Promotion.
21. Le Promoteur et toute agence ou entreprise associée, ne pourront être tenus pour responsables de quelconques pertes (incluant sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou conséquentes ou les pertes de profits), dépenses ou dommages encourus ou subis (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une quelconque personne) en relation avec cette Promotion ou avec l'acceptation ou l'utilisation d'un Prix, à l'exception de toute responsabilité ne pouvant être exclue par la loi. Rien ne saurait toutefois exclure la responsabilité du Promoteur en cas de décès ou de blessures corporelles résultant de sa propre négligence.
22. Une soumission doit être effectuée directement par la personne participant à la Promotion. Les soumissions multiples organisées par des commerçants, des groupes de consommateurs ou des tierces personnes ne seront pas acceptées. Les soumissions incomplètes, illisibles et générées par macros ou par d'autres moyens automatisés, ainsi que les soumissions ne satisfaisant pas à l'intégralité des exigences des présentes Conditions générales, seront disqualifiées et ne seront pas prises en compte. S'il apparaît qu'un(e) participant(e) se sert d'un ou de plusieurs ordinateurs pour contourner cette condition, en utilisant par exemple un « script » ou l'approche dite de « force brute », en masquant son identité par le biais d'une manipulation des adresses IP, en utilisant des identités autres que la sienne, ou tout autre moyen automatisé dans le but d'augmenter le nombre de ses inscriptions à la Promotion d'une manière non conforme à l'esprit de la Promotion, les soumissions faites par le(la) dit(e) candidat (e) seront disqualifiées et tout Prix attribué annulé.
23. En cas de survenance d'un acte, d'une omission, d'un événement ou de circonstances quelconques raisonnablement indépendantes de la volonté du Promoteur et empêchent le Promoteur de se conformer aux présentes Conditions générales, le Promoteur ne sera tenu pour responsable d'aucune inexécution, ni d'aucun retard dans l'exécution de ses obligations.
24. Aux termes des présentes Conditions générales, dans le cadre d'une fraude, d'une malhonnêteté ou de l'inadmissibilité de tout(e) participant(e), le Promoteur peut refuser d'attribuer un Prix, ou chercher à obtenir son recouvrement ou le recouvrement de sa valeur si le Prix a déjà été attribué.

Client : Pringles EMEA
Projet No : Tirage au sort Xbox Social Media
Version : Final
Date : 02.04.2020
Marchés : Royaume-Uni/France/Allemagne



25. Les données personnelles seront détenues conformément à la législation sur la protection des données actuellement en vigueur. Pour consulter notre politique de confidentialité, il suffit de visiter :

- Royaume-Uni : https://www.kelloggs.co.uk/en_GB/privacy-policy.html
- France : http://www.kelloggs.fr/fr_FR/privacy-policy.html
- Allemagne : www.kelloggs.de/de_DE/privacy-policy.html

26. Nous utiliserons vos données personnelles uniquement à des fins de gestion de cette promotion et à aucune autre fin, sauf si nous avons obtenu votre consentement. Nous ne partagerons vos données qu'avec nos partenaires de distribution, afin de leur permettre de mener cette promotion à bien.

27. **Personnes résidant en France uniquement** : Les présentes Conditions générales ont été déposées auprès de SCP Thomazon-Biche, Huissiers de Justice, au 156 rue Montmartre – 75002 Paris, France. Une copie intégrale est à la disposition de tous les participants sur le site web Pringles.com.

28. Le fait que l'une quelconque des dispositions de ces Conditions générales puisse être jugée invalide, illégale ou inapplicable, ne compromettra ni n'affectera en aucune manière la validité ou l'applicabilité du reste des dispositions.

29. En vous inscrivant à cette Promotion, vous serez réputé(e) avoir convenu d'être lié(e) aux présentes Conditions générales.

30. En cas de divergence entre les présentes Conditions générales et les détails de tout matériel promotionnel, les dispositions des présentes Conditions générales prévaudront.

31. Les présentes Conditions générales étant régies par le droit du pays approprié, leur interprétation et leur application seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux dudit pays.

Promoteur : Kellogg Europe Trading Limited, Three, Dublin Airport Central, Dublin Airport, Dublin, K67 Y7E5, Irlande.